

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 12 DÉCEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 12 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 04 décembre 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	M. Bruno BOSLOUP
Mme Josiane HUGUET	M. Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle BRACALE
M. Didier MATRAS	M. Julien THELLIER
Mme Agnès LAVEST	Mme Sophie CARRÉ
M. Jean-Philippe AUSSET	M. Florent MONEYRON
Mme Aline ROCHE	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Daniel PEYNON	M. Bernard SAXER
Mme Annick FORESTIER	M. Didier BLANC
Mme Déolinda BOILON	M. Cyrille COURTY
Mme Monique ROUGIER	M. Bernard FRASIAK
Mme Marie-France MARMY	Mme Marie-France BARRIER
M. Christian BOURNAT	M. René FAVY
Mme Catherine MORAND	M. Daniel DUVERT
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET

VOTE : En exercice : 36

Présents : 30 / Représentés : 5

Votants : 35

Votaient par procuration :

- M. René GODIGON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)
- M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)
- Mme Monique FERRIER (à M. Daniel DUVERT)
- Mme Élisabeth BRUSSAT (à Mme Sophie CARRÉ)
- M. Yannick DUPOUÉ (à M. René FAVY)

Absent :

- M. Alain COSSON

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'une secrétaire prise au sein du Conseil. Madame Sophie CARRÉ, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : PAPE – ANIMATIONS / ATELIERS – ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE ET SIGNATURE DES CONTRATS / CONVENTIONS 1^{er} SEMESTRE 2020

**PAPE – ANIMATIONS / ATELIERS – ENVELOPPE
FINANCIERE PREVISIONNELLE ET SIGNATURE DES
CONTRATS / CONVENTIONS 1^{er} SEMESTRE 2020**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que la communauté de communes Entre Dore et Allier proposera en 2020, dans le cadre des missions du Pôle Accueil Petite Enfance :

Des animations en direction du jeune public :

- Un spectacle jeune public le mardi 7 janvier 2020 intitulé 'Première neige de la compagnie Les pieds bleus'
- Des ateliers de poterie chez un potier de Lezoux, dates à définir au printemps
- Un spectacle jeune public en juillet, thème et compagnie à définir.
- Venue de la ferme pédagogique lors du pique-nique d'été.

Des temps de professionnalisation :

- 2 Actions de formation et/ou échanges de pratiques sur une thématique à définir.
- Une conférence en lien avec ces actions de formation.

Un accompagnement de l'équipe du Pôle Accueil Petite Enfance :

- Poursuite de la supervision d'équipe : une séance de 2h30 sur une période de 2 mois au siège de la communauté de communes. Assurée par une thérapeute familiale systémique de l'association EPE63 afin d'accompagner l'équipe à gérer des situations difficiles rencontrées en permanences d'information (deuil, handicap, maladie, divorce, grossesse complexe ou non désirée).
- Réflexion commune sur la posture professionnelle adaptée et les limites de l'accompagnement.

Il convient donc :

- D'inscrire au BP 2020 une provision budgétaire pour le 1^{er} semestre, d'un montant maximum de 4 500 euros en animation, 1 500 euros en professionnalisation et 1 000 euros en supervision d'équipe. Soit un total de 7 000 euros
- D'autoriser le Président à signer les contrats/conventions qui s'y rapportent.

AR PREFECTURE

063-246301097-20191212-20191212_18-DE
Reçu le 17/12/2019

CCEDA
CC 12/12/2019
(18)

Par conséquent, Monsieur le Président propose à l'Assemblée :

- De prévoir les inscriptions afférentes au BP 2020 pour un maximum de 7 000 euros dédié aux animations / formations / supervision du 1^{er} semestre ;
- De l'autoriser à signer les conventions / Contrats.

Après en avoir délibéré, le Conseil de la Communauté de Communes DECIDE, d'allouer 7 000 euros maximum pour mettre en place un programme d'animations petite enfance, de formation professionnelle assistantes maternelles et de supervision d'équipe pour le 1^{er} semestre 2020, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 16 décembre 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.